

28^{vet} GOUEL al LEVRIOÙ e Breizh

28^e FESTIVAL DU LIVRE en Bretagne

28-29 a viz Here / OCTOBRE 2017 karaez / carhaix

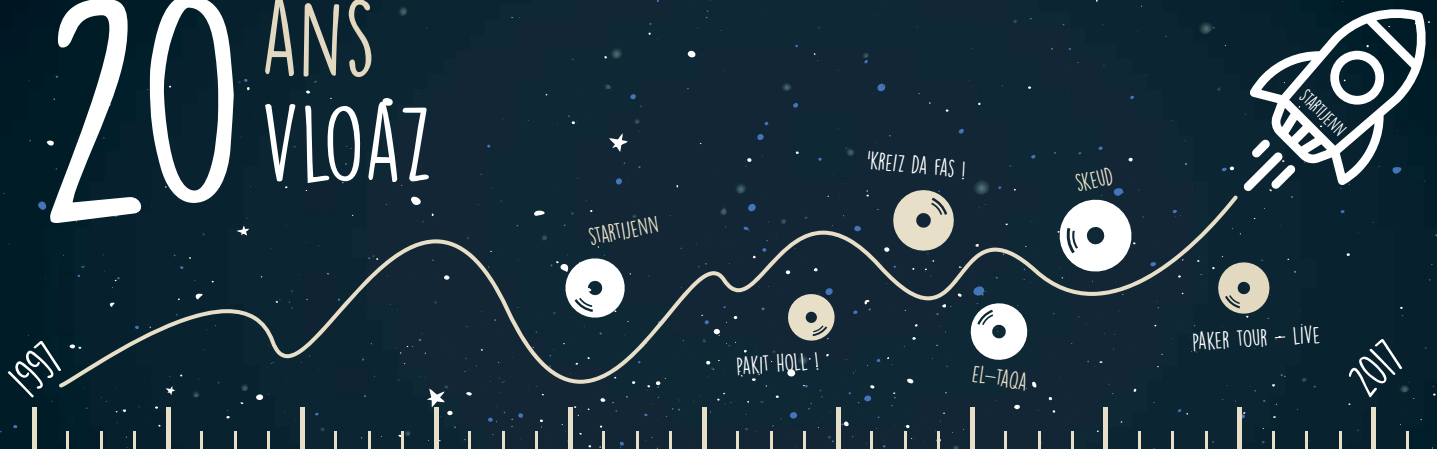


KORSIKA
La corse



Startijenn

20 ANS
VLOAZ



SA. 4/11/2017

18H
A VEL - VOR

PLOUGASTELL-DAOULAS

STARTIJENN & INVITÉS - SONERIEN DU
FRÈRES GUICHEN - DAVID PASQUET TRIO - HAMON MARTIN QUINTET
HIKS - PLANTEC - LE BOUR/BODROS QUINTET
VINCENDÉAU FELDER - MNMs - TALEC/LE BRIGANT

12€ WAR AL LEC'H SUR PLACE - 10€ EN A-RAOK EN LOCATION - 7€ IZELBRIZ RÉDUIT

STARTIJENN.BZH

Jean-Guy Talamoni

Prezidant Bodadenn Korsika • Presidente di l'Assemblea di Corsica • Président de l'assemblée de Corse

Prezidant a enor Gouel al levrioù e Breizh e Karaez
Presidente d'unore di u Festivale di u Libru di Karaez
Président d'honneur du Festival du livre en Bretagne de Carhaix



Maria Gentile célébrée en Bretagne...

L'affiche du 28^e festival du livre en Bretagne, réalisée par l'artiste Olwenn Manac'h à partir d'une ligne directrice proposée par les organisateurs, entend tout à la fois rendre hommage à la Corse et aux femmes.

Cette idée nous enchante, tant elle rejoint les orientations de la majorité présidant, depuis deux ans, aux destinées des institutions corses.

Les animateurs du festival nous ont fait le plaisir de rappeler que sur la terre de Pasquale Paoli, les femmes votaient depuis plusieurs siècles, avant même l'arrivée au pouvoir du Général de la nation, en 1755.

Plus près de nous dans le temps, les résistantes corses tinrent un rôle majeur sur une terre qui fut la première à se libérer du joug de l'occupant.

C'est pour rendre hommage à toutes les femmes qui marquèrent notre histoire, mais aussi pour rappeler les progrès restant à accomplir en Europe sur le chemin de l'égalité, que nous avons pris une initiative politique et symbolique majeure : le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, nous avons installé dans le hall d'honneur de l'Assemblée de Corse un troisième buste à côté de ceux de Pasquale Paoli et de Napoléon Bonaparte : celui de Maria Gentile.

Maria Gentile est une jeune femme qui, au XVIII^e siècle, au moment de la conquête française de la Corse, enterra nuitamment son fiancé exécuté par les autorités militaires d'occupation qu'il combattait, lesquelles avaient ordonné que les corps des rebelles suppliciés soient laissés sans sépulture. On voit ici la réalité historique rejoindre le mythe, et quel mythe... Celui qui conserve aujourd'hui une force intacte et incomparable : le mythe d'Antigone. En choisissant Maria Gentile comme figure allégorique, nous voulions évidemment, par-delà l'hommage mérité à un personnage historique, affirmer une volonté politique majeure : donner à la femme la place qui lui revient en faisant que la Corse demeure pionnière dans cette longue marche vers l'égalité des sexes.

Parce que la littérature – qu'il s'agisse d'un *lamentu* corse ou d'un lai breton – reflète toujours les valeurs d'une société, de nombreux auteurs ont, du XIX^e siècle à nos jours, rendu hommage à l'Antigone corse. Elle sera donc en quelque sorte célébrée par ce Festival du livre en Bretagne placé sous le double signe de la Corse et de la femme.



Christian Troadec

Maire de Carhaix – Conseiller départemental

La co-officialisation des langues « régionales » est une urgente nécessité

Comme souvent, les organisateurs du Festival du livre en Bretagne de Carhaix ont fait le bon choix au bon moment en mettant en avant cette année la Corse. L'île de Beauté, comme la Bretagne d'ailleurs, n'échappe pas aux clichés réducteurs et j'espère que cette 28^e édition sera l'occasion de mieux faire connaissance avec la littérature d'un peuple attachant, fier de son identité, de sa langue et épris de liberté.

Les victoires électorales successives du camp favorable à l'émancipation du peuple corse ont changé la donne sur l'île et soulevé beaucoup d'espoir. J'ai eu la chance de rencontrer de nombreux élus de l'île lors de la dernière campagne présidentielle. Ce fut l'occasion de relever combien ils sont attachés à leur terre, à leur culture, à leur identité... et combien est forte leur volonté de préserver une Corse ouverte et prospère où leurs enfants pourront encore se bâtir un avenir. Or, les Corses doivent faire face à un jeu insidieux de la demande immobilière qui menace de les expulser de leur propre pays ! Les ventes et les achats s'élèvent à de telles altitudes financières que les gens de l'île ne peuvent rivaliser face à des acheteurs internationaux fortunés, extérieurs à la Corse. Comparaison n'est pas raison, mais c'est aussi un phénomène que nous commençons à connaître sur certains endroits de la côte bretonne. La manière dont nos amis corses tenteront de résoudre ce grave problème mérite d'être suivie attentivement.

Sur un autre sujet, nous avons intérêt à regarder ce qui se fait en Corse. J'espère que lors de ce week-end de rencontres et d'échanges nous aurons l'occasion d'évoquer la télévision en Corse. En Bretagne nous avons toujours un succédané de

télévision publique régionale dont la principale mission aujourd'hui semble être de préparer les esprits à l'avènement d'une région « grand ouest », ce qui serait une insulte à notre histoire et à notre identité collective.

Enfin, et je crois qu'on en parlera beaucoup ce week-end, la co-officialisation des langues « régionales » devient une urgente nécessité. Nous le savons tous, sans un statut officiel, le breton, le corse, le basque, l'alsacien, le catalan... sont appelés à disparaître ou à vivoter dans quelques groupes d'individus forcément très minoritaires. Les derniers avatars de la rentrée scolaire montrent combien ce que nous avons bâti en 40 ans avec Diwan reste fragile et à la merci de décisions politiques parisiennes parfois totalement déconnectées de notre réalité et de nos besoins. L'arrivée de trois députés nationalistes corses à l'Assemblée nationale est aussi pour nous synonyme d'espoir. J'espère qu'ils se feront les ambassadeurs de la co-officialisation des langues minoritaires et qu'ils trouveront de nombreux députés bretons pour les soutenir dans leur démarche.

Pour conclure, je voudrais remercier les auteurs et les éditeurs corses qui ont bien voulu faire le voyage jusqu'à Carhaix et saluer en particulier Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse mais également écrivain reconnu, pour avoir accepté d'être le président d'honneur de cette 28^e édition du Festival du livre en Bretagne malgré un agenda que j'imagine bien chargé.

Bon festival à tous !

Le mot du Centre culturel breton Egin

Charlie Grall

Ces langues qui nous rassemblent !



Je n'avais jamais mis les pieds sur l'île de Beauté et c'était une erreur ! Lorsque j'y suis allé pour préparer l'actuelle édition du Festival du livre en Bretagne consacrée à la Corse, j'y ai rencontré un peuple accueillant, ouvert, fier de sa nationalité et, chacun le sait, des paysages magnifiques. Mais j'avais à cœur de toucher du doigt la réalité linguistique, sans en être un spécialiste. Je voulais entendre parler corse. J'avoue que j'ai été un peu déçu, notamment à Ajaccio. Comme le breton chez nous, la langue corse me semble perdre du terrain. Mais c'est une impression plus que le résultat d'une enquête ou une analyse sérieuse. Je me garderai bien d'en faire une après un court passage. Je laisserai pour cela la parole à Jean-Guy Talamoni, dont le propos est particulièrement clair et précis sur le sujet.

Mais sur un point je n'ai aucun doute et je puis affirmer sans hésiter que l'avenir de nos langues nous rassemble. Elles font de nous, Corses, Basques, Occitans, Alsaciens, Catalans... des « alliés objectifs » et ce ne sont pas les nombreux éditeurs ou auteurs en langue bretonne présents sur ce salon depuis maintenant 28 éditions qui me contrediront.

L'avenir de ces langues passe bien entendu et c'est une évidence, par la volonté et la pugnacité des différents peuples de l'Hexagone à promouvoir leur propre langue. Je ne l'oublie pas ! Mais, après avoir dit cela, il serait trop simple d'occulter la responsabilité écrasante de l'État français, de Paris, dans la disparition programmée des langues dites à tort « régionales ». À l'heure où la Cour pénale internationale vient de reconnaître que « la destruction délibérée du patrimoine est un acte criminel » mais aussi que désormais « l'atteinte délibérée et avérée à l'identité d'une population, aux témoignages de son passé, aux signes de sa civilisation



Bonifacio (@sanddebeauthell).

constitue un acte criminel de la plus haute gravité (...) que ces crimes sont imprescriptibles... », comme d'autres sans doute, je me dis qu'un jour il devrait bien se trouver une Cour de Justice pour statuer sur la responsabilité de la France dans le déclin des langues « régionales » et dans le lavage de cerveau collectif réalisé dans les écoles, avec les méthodes que l'on sait, afin d'imposer la langue unique, le français.

Je sais, la CPI statuait sur des destructions réalisées par Daesh ou Al-Qaeda. Ces mêmes destructions ont légitimement choqué l'opinion internationale. Mais à notre échelle, la destruction délibérée de nos langues n'est-elle pas « un acte criminel » et une « atteinte avérée à notre identité » ?

Jean-Guy Talamoni

Biographie

Jean-Guy Talamoni est né le 6 mai 1960 à Saumur (Maine-et-Loire). Il est titulaire d'un DEA de langue et civilisation corses, obtenu à l'Université de Corse, et du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat. En 2012, il est devenu Docteur de l'Université de Corse après avoir soutenu une thèse sur la littérature corse.

Jean-Guy Talamoni est avocat et maître de conférences associé à l'Université de Corse, co-responsable scientifique du projet universitaire « Paoli-Napoléon » (UMR LISA).

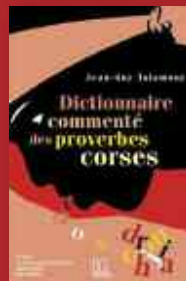
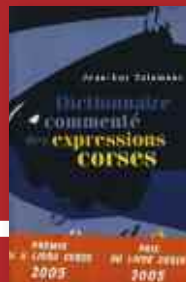
Carrière politique

Conseiller municipal de Bastia (2001-2008) ; conseiller à l'Assemblée de Corse depuis 1992 ; président du groupe Corsica Nazione (1994-2004) et président de la commission des affaires européennes à l'Assemblée de Corse (1999-2004) ; éditorialiste du journal *U Ribombu* ; négociateur, porte-parole des nationalistes, des Accords de Matignon sur l'avenir de la Corse (1999) ; président du groupe Unione Naziunale à l'Assemblée de Corse (2004-2010) ; membre du Cunsigliu di a lingua è di a cultura corsa, Conseil de la langue et de la culture corses. Président du groupe Corsica Libera à l'Assemblée de Corse (2010-2015).

Le 17 décembre 2015, il a été élu Président de l'Assemblée de Corse.

Carrière littéraire

Jean-Guy Talamoni est également auteur de *Ce que nous sommes*, Ramsay (2001) ; *Dictionnaire commenté des expressions corses*, DCL éditions (2004), prix du livre corse ; *Libertà*, entretien avec le journaliste politique Jacques Renucci (2004) ; *Dictionnaire commenté des proverbes corses*, DCL éditions (2006) ; *Anthologie bilingue de la littérature corse*, DCL éditions (2008) ; *Littérature et politique en Corse*.



Imaginaire national, société et action publique, Albiana (2013), Prix du livre de la Collectivité Territoriale de Corse ; *Avanzà, la Corse que nous voulons*, Flammarion (2016).

Prix et distinctions

- 2005 : Prix du livre corse pour l'ouvrage *Dictionnaire commenté des expressions corses*.
- 2012 : Prix du texte court en langue corse de l'association Musanostra pour la nouvelle « A Surgente ».
- 2013 : Prix de thèse (« Roccu Multedo ») de l'Accademia Corsa de Nice pour la thèse soutenue à l'Université de Corse en décembre 2012.
- 2013 : Prix du livre de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'ouvrage *Littérature et politique en Corse*.
- 2013 : Prix au concours de poésie (corse et gallurese) organisé par la commune de Santa Teresa di Gallura (Sardaigne), pour le poème « Anniversariu ».
- 2013 : Prix du texte court en langue corse de l'association Musanostra pour la nouvelle « Daretu à u muru ».
- 2016 : Prix au concours de poésie (corse et gallurese) organisé par la commune de Santa Teresa di Gallura.

Les invités du 28^e Festival du livre en Bretagne

Jean-Marie Arrighi



Né le 31 juillet 1951 à Ajaccio, Jean-Marie Arrighi est ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud et agrégé de Lettres. Inspecteur d'Académie-inspecteur pédagogique régional, il a été de 1989 à 2015 en charge de l'enseignement de la langue corse.

Militant culturel depuis les années 70, il a publié plusieurs ouvrages linguistiques et historiques concernant la Corse, notamment :

- *Projets de constitution pour la Corse* (édition du projet de Rousseau pour la Corse et des documents sur lesquels il a travaillé), avec Philippe Castellin. Ajaccio, La Marge, 1980.
- *Disinganno* (traduction et commentaire d'un des deux grands textes « justificatifs » de la révolution corse, publié en 1736 par le chanoine Natali) avec Philippe Castellin, Ajaccio, La Marge, 1982.
- *Le Mémorial des Corses* tome VII, dirigé avec Marie-Jean Vinciguerra (Histoire de la Corse de 1980 à 1999), Ajaccio, Albiana, 1999.
- *Histoire de la langue corse*, Paris, éditions Jean-Paul Gisserot, 2002.
- L'École dans l'Antiquité, in *Histoire de l'École en Corse*, sous la direction de Jacques Fusina, Ajaccio, Albiana, 2003.
- *Histoire de la Corse et des Corses*, avec Olivier Jehasse, Perrin-Colonna, 2008.



Dominique Taddei



Dominique Taddei a publié deux beaux ouvrages consacrés à la présence de l'aviation alliée en Corse au cours de la Seconde guerre mondiale, entre 1943 et 1945. Ses ouvrages bâtis autour de documents d'archives, souvent issus des fonds personnels des acteurs eux-mêmes, relatent la vie des aviateurs, leur rencontre avec les Corses, les missions, etc. *U.S.S.*

Corsica et *We «Corsicans»* sont devenus cette année un documentaire télévisuel, avec des interviews exclusives de vétérans et de témoins corses.





À propos de l'affiche

Une heureuse surprise !

Chaque année, nous sollicitons la maquettiste d'édition Olwenn Manac'h pour réaliser l'affiche du Festival du livre. Ce n'est pas toujours chose aisée pour elle, d'autant que les indications que nous lui donnons sont souvent assez lapidaires ou parfois relativement floues. Nous avions lu, avant de lui en parler, que c'est en novembre 1755 que Pascal Paoli proclama la Corse nation souveraine et indépendante de la République de Gênes. Il rédige alors la Constitution corse qui reconnaît le droit de vote aux personnes de plus de 25 ans, dont les femmes (veuves ou célibataires). La Corse est ainsi une des premières nations du monde (avec la Suède à partir de 1708) à considérer la femme comme citoyenne, pendant quatorze ans, avant que la Corse ne devienne française. Ce droit de vote – partiel en fait – pour les femmes était sans doute un premier pas... Mais l'histoire surprenante de Maria Gentile alimenta aussi notre réflexion pour donner le résultat que vous connaissez. Aucune affiche du festival n'a connu un tel succès.

Écoutons Jean-Guy Talamoni dire qui fut cette héroïne corse :

« Au risque de surprendre, je considère pour ma part que la plus belle figure de l'histoire de la Corse n'est ni Sampieru, ni Paoli, ni Napoléon. Qu'elle n'est d'ailleurs pas un homme, mais une femme. Un nom dont l'évocation ne réveille sans doute aucun souvenir en France, tout juste peut-être quelques passionnés d'histoire le connaissent-ils... Un nom précieusement entretenu, délicatement dans notre mémoire collective, ici en Corse. Cette femme s'appelle Maria Gentile et son histoire remonte à 1769 ; elle est liée à un épisode de la conquête française de la Corse connu sous le nom de



Buste de Maria Gentile, réalisé par Gabriel Dian.

la Conspiration d'Oletta. Il s'agit d'un projet d'attaque contre la garnison française, qui fut suivi d'arrestations, d'un procès, de tortures et de plusieurs exécutions. À cette époque, les autorités françaises interdisaient parfois que soit donnée une sépulture aux suppliciés. Maria Gentile ne pouvant s'y résoudre s'en alla enlever nuitamment le corps de son fiancé pour l'ensevelir dignement. Les proches du jeune défunt, soupçonnés d'avoir commis cet acte, furent alors jetés en prison. Maria Gentile, ne supportant pas de provoquer l'injustice, décida de se dénoncer. Contre toute attente, elle fut graciée par le compte de Vaux, touché par son héroïsme. Maria Gentile avait agi en amoureuse désespérée, en patriote farouche, mais aussi en catholique fervente. Elle était en effet convaincue que sa religion lui commandait d'ensevelir les morts et que la loi divine vaut mieux que la loi des hommes.

Cette tragédie, où Maria Gentile occupe le rôle central, fait écho à une autre: Antigone. L'héroïne de la pièce de Sophocle se trouve plongée au cœur du même drame – celui de se voir interdire par le roi Créon d'enterrer son frère –, et réagit de la même façon, en contrevenant à cette interdiction. Maria Gentile est l'incarnation corse d'Antigone. À cette différence près qu'elle a enterré son amant et non son frère. Mais plus important que cette nuance, les attitudes des deux femmes relèvent bel et bien des mêmes mécanismes humains, qui poussent l'individu présumé faible, battu d'avance et conscient du sort qui l'attend, à s'élever malgré tout contre l'ordre établi et à s'opposer à la puissance qui l'incarne. C'est l'individu dont la conscience, politique notamment, prend le pas sur le strict instinct de survie. Le mythe de Maria Gentile, c'est-à-dire d'Antigone, sera repris dans de nombreuses autres circonstances, hier et aujourd'hui. À l'époque où vécut cette jeune Corse, on ne parlait pas encore de « désobéissance civile ». C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit.

Encore de nos jours, Antigone et Maria Gentile incarnent l'insoumission à une loi inique au nom de valeurs supérieures. Ces deux figures de résistantes opiniâtres face à un ordre civil injuste et inhumain parlent aux Corses en les touchant au plus profond d'eux-mêmes. Sous l'Occupation, les juifs furent protégés par les Corses, ce qui constitue pour nous un motif de fierté. Combien de Maria Gentile ont-elles ouvert leur porte aux pourchassés? La question de la désobéissance civile demeure – plus que jamais – d'actualité



Jeune fille corse (© DR).

et ces deux héroïnes se parent d'une modernité évidente. Un courant de la philosophie politique américaine ne considère-t-il pas la désobéissance civile comme un moyen de perfectionner la démocratie? Réserver à une femme le titre officiel, personnel et parfaitement subjectif, de « figure corse la plus éminente » me paraît un joli clin d'œil à notre histoire, à l'esprit paolien, mais également à la nécessité de l'heure. »

(Extrait du livre de Jean-Guy Talamoni *Avanzà! La Corse que nous voulons*, éditions Flammarion)



A propos de l'attitude de Paris sur la co-officialisation d'une langue « régionale »

L'appréciation de Jean-Guy Talamoni

« Avoir été occupé presque un quart de siècle, en tant qu'élu corse, à négocier avec Paris sur une multitude de sujets m'a appris une chose essentielle que je ne soupçonnais pas au départ. De droite ou de gauche, un sujet accorde tous les gouvernements français dans une forme d'hypersensibilité chronique, suscitant chez eux les mêmes réactions épidermiques : la langue. Oser mettre en avant les vertus, voire faire la promotion d'une autre langue que le français reviendrait à attaquer celle-ci. Un crime de lèse-majesté. Pour Paris, la question de la langue ne ressortit pas à la politique mais relève quasiment de la théologie. Une référence, révolutionnaire une nouvelle fois, me semble de nature à expliquer le phénomène. Le 4 juin 1794, l'abbé Grégoire développait ce programme pour la Convention :

Une langue universelle est dans son genre ce que la pierre philosophale est en chimie. Mais au moins on peut uniformiser le langage d'une grande Nation... Cette entreprise qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français, qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale et qui doit être jaloux de consacrer au plus tôt, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté...

Ainsi se trouvait posé en couche profonde dans l'imaginaire français, le principe de la préséance de la langue française sur toutes les autres... Cette idéologie irrigue toujours une certaine classe politique, administrative et médiatique qui considère que tout ce qui n'est pas la langue française offense celle-ci et la met en danger. Une posture ancrée dans le XVIII^e siècle, fausse et en parfaite contradiction avec la diversité culturelle prônée par l'Europe. Si elle s'arc-boute sur

son modèle départementaliste et jacobin, de langue française exclusive, la France sera dans l'incapacité de s'insérer harmonieusement dans l'Europe. À cet égard, la Corse me paraît mieux armée parce que plus ouverte.

Caprice et coquetterie, nous dit-on. Car à en croire nos opposants, notre revendication linguistique relèverait de la plus basse futilité. La réalité est bien différente et, en son fondement même, plutôt effrayante. Toutes les études s'accordent à dire qu'à défaut d'un statut juridique de co-officialité, la langue corse disparaîtra. Pour s'en convaincre il suffit de se pencher sur quelques exemples éloquentes. Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le basque était nettement plus pratiqué dans la partie nord, sous tutelle française, que dans la moitié sud, sous domination espagnole. Mais Madrid lui a accordé l'officialité, que Paris lui a refusée. Et la situation s'est inversée. Le basque a décliné au nord et s'est revitalisé au sud.

Lorsque j'effectuais mes études à Aix-en-Provence, au début des années 1980, j'étais consterné de voir à quel point le provençal avait déserté le quotidien. La langue des troubadours, celle d'Arnaud Daniel. Une langue qui avait eu bien plus tard avec Frédéric Mistral un ambassadeur de premier plan, prix Nobel de littérature... Une langue merveilleuse, raffinée par une littérature multiséculaire. On trouve quelques-uns de ses mots jusque dans la *Divina Commedia* de Dante... Cette expérience me fit comprendre la réalité d'un trésor disparu faute d'avoir été suffisamment défendu. Nous ne voulons pas qu'il arrive la même chose au corse ; il s'agit d'un combat de chaque instant et d'une exigence extrême.

La co-officialité changerait mécaniquement le rapport quotidien à la langue, qui retrouverait progressivement sa vigueur. Aujourd'hui, il est par exemple impossible à une entreprise formulant une offre d'emploi de préciser que l'usage du corse est souhaité car cela serait considéré comme « discriminatoire ». Or, il est indispensable d'en faire aussi un vecteur de promotion professionnelle et par conséquent de promotion sociale. Les non-Corses désireux de rejoindre notre communauté, réalisant que le corse est une compétence reconnue sur le marché du travail, seraient encouragés à l'apprendre et surtout à inciter leurs enfants à le faire. Il faudrait naturellement en faciliter l'apprentissage afin que ce ne soit aucunement une barrière, mais un pont. En leur donnant accès à ce que nous avons de plus précieux, en leur offrant la possibilité de vivre la Corse, comme nous la vivons nous-mêmes, nous ferions, en outre, le plus beau cadeau qui soit à ceux qui nous ont rejoints sur cette terre.

Les exemples ne manquent pas qui montrent que l'expansion d'une langue déclarée officielle ne se fait aucunement au détriment d'une autre, quand bien même fut-elle seule à l'être jusque-là : le catalan n'a jamais fait d'ombre au castillan. Au Québec, la « loi 101 » qui organise le statut d'officialité du français date de 1977, ce qui offre un certain recul quant à l'analyse de ses effets sur la société. Il apparaît que les générations formées sous son emprise, et notamment les nouveaux arrivants, ne sont pas seulement devenues des francophones mais d'authentiques citoyens québécois, la langue portant naturellement les valeurs de la société.

En Corse aujourd'hui, nous en sommes réduits à un enseignement de notre langue limité à sa plus simple expression. Non seulement ce schéma produit des résultats insuffisants quant à l'évolution concrète des pratiques langagières, mais il est en outre dangereux pour la cohésion de la société. Ceux qui inscrivent leurs enfants dans des filières bilingues sont généralement des Corses d'origine qui le font pour des raisons patrimoniales. On ne retrouve dans ces filières pratiquement que nos propres enfants. Les nouveaux arrivants ne comprenant pas l'utilité de l'apprentissage du corse, ils n'y inscrivent pas les leurs. Cette situation conduit donc à l'existence de « filières ethniques ». Une sorte d'apartheid social se dessine spontanément avec d'un côté les enfants issus de milieux corses traditionnels généralement chrétiens



et de l'autre, ceux provenant de familles arrivant en Corse pour s'y installer, immigrants musulmans notamment. Dans un tel contexte, la langue divise au lieu de réunir. Une situation qui va manifestement à l'encontre des valeurs républicaines – quelle que soit la république en question –, mais paradoxalement produite au nom de principes prétendument républicains ! Inapte et absurde.

Faute de mieux, nous mettons tout en œuvre pour protéger notre langue, avec les modestes moyens institutionnels dont nous disposons. Ainsi, nous finançons des programmes de diffusion du corse dans la société, notamment grâce à une charte, proposée à la signature des collectivités publiques et des sociétés commerciales. Nous nous efforçons également de faire croître la valeur symbolique du corse, par exemple à travers son usage au sein des institutions. Des études scientifiques montrent qu'une telle démarche a des retombées positives sur les pratiques langagières. Cela fait partie de notre politique en faveur de la langue.

Lorsque par exemple, j'ai prononcé mon discours d'investissement en langue corse, choix qui a fait couler beaucoup d'encre, je ne faisais en fait que mettre en application cet aspect de notre politique linguistique. En aucune manière ce ne fut la provocation que certains, à Paris, ont voulu y voir. Depuis, je continue à prononcer tous mes discours d'ouverture de sessions en corse. Dans l'île, personne n'y trouve à redire.

(Extrait du livre de Jean-Guy Talamoni *Avanzà ! La Corse que nous voulons*, éditions Flammarion)

La poésie n'existe vraiment que si elle se frotte et se confronte au regard de l'autre

Angèle Paoli



La poésie corse existe-t-elle ? Assurément. Parce que la poésie existe. Sur l'île comme ailleurs. Les Corses, dit-on de longue date, sont poètes dans l'âme. Loin de moi la prétention de contredire cette affirmation. La poésie insulaire, cependant, a quelque difficulté à s'exporter hors de ses frontières naturelles. Et la poésie venue d'ailleurs connaît elle aussi quelque difficulté à se faire entendre dans l'île. Pourtant l'île frémit. Nombreux sont ceux qui participent, par leur engagement, de ce frémissement. Sans doute les sollicitations extérieures jouent-elles, à leur manière, un rôle discret dans la prise de conscience qui se manifeste du nord au sud de l'île pour contribuer à accorder à la poésie la place qu'elle mérite. Il arrive très souvent en effet que diverses régions de France continentale s'intéressent à la Corse et la sollicitent. Il est vrai qu'en dépit de la modernité effrénée qui frappe l'île de plein fouet, la Corse demeure pour chacun de nous, mystérieuse et porteuse de rêve.

La voici à l'honneur en Bretagne pour le Festival du Livre de Carhaix. Les deux régions de France ont en partage cet « esprit sauvage » que l'une et l'autre contrées tentent jalousement de sauvegarder. Quant aux poètes femmes, elles se voient propulsées sur les devants de la scène. Un vent nouveau soufflerait-il au-dessus de leur tête, pour accorder tout nouvellement aux femmes une place privilégiée ? Celle de faire entendre la voix particulière dont elles sont porteuses.

Je remercie ici Maud Leroy de m'avoir sollicitée pour élaborer à ses côtés – pour les Éditions des Lisières – le tout récent ouvrage *Douze poètes corses*. Une initiative inédite, originale et quelque peu dissidente, aucun éditeur insulaire ne s'étant jamais proposé de réaliser semblable projet. Maud Leroy l'a fait. Je remercie également Marie-Josée Christien et Yann Pelliet de m'avoir invitée à contribuer à cet échange.

Est-ce à dire pour autant que le recueil réalisé par les Éditions des Lisières contient à lui seul toutes les voix de femmes de l'île ? La réponse est non. Cependant cet ensemble recense de grandes voix féminines corses – les unes reconnues (Patrizia Gattaceca / Lucia Santucci / Danièle Maoudj / Marie-Ange Sebasti / Hélène Sanguinetti / Marianghula Antonetti-Orsoni / Marianne Costa...), d'autres mal connues (Isabelle Pellegrini / Anne-Marguerite Milleliri). Les femmes corses rassemblées dans cet aperçu riche, mouvant et émouvant explorent toutes les pistes du sensible à travers les thématiques universelles de l'amour et de la mort, de la perte et de la séparation. Ainsi des poèmes de Patrizia Gattaceca, d'Anne-Marguerite Milleliri et de votre obligée.

Assez peu préoccupée par les problématiques de la forme, la poésie corse accorde une place privilégiée au lyrisme. Un lyrisme maîtrisé. Indifférente aux querelles d'écoles, la poésie corse s'affirme comme une poésie des sens. Et une poésie du sens.

À travers les poèmes proposés par le recueil *Douze poètes corses* affleurent les blessures de l'intime, infligées le plus souvent par les guerres et les exils, par le racisme et ses violences, par les conflits qui ravagent notre monde. Des

poèmes comme « Culori di guerra » (Marianghjula Antonetti-Orsoni), « Les Loges de la poésie » (Danièle Maoudj), « L'autre » (Catherine Medori) ou encore « Aquarius » (Lucia Santucci) témoignent des préoccupations qui habitent chacune. Et éveillent la sensibilité, parfois jusqu'à la rage qui ronge, difficile à contenir. Ainsi des injonctions baroques de Danièle Maoudj pour qui

*La nuit des mots
Invente les rythmes étrangers des sens bannis*

Pour Hélène Sanguinetti, le mal vient d'ailleurs. Un ailleurs où s'époumonent nos appétits, notre insatiabilité dévorante, désordonnée, exacerbée :

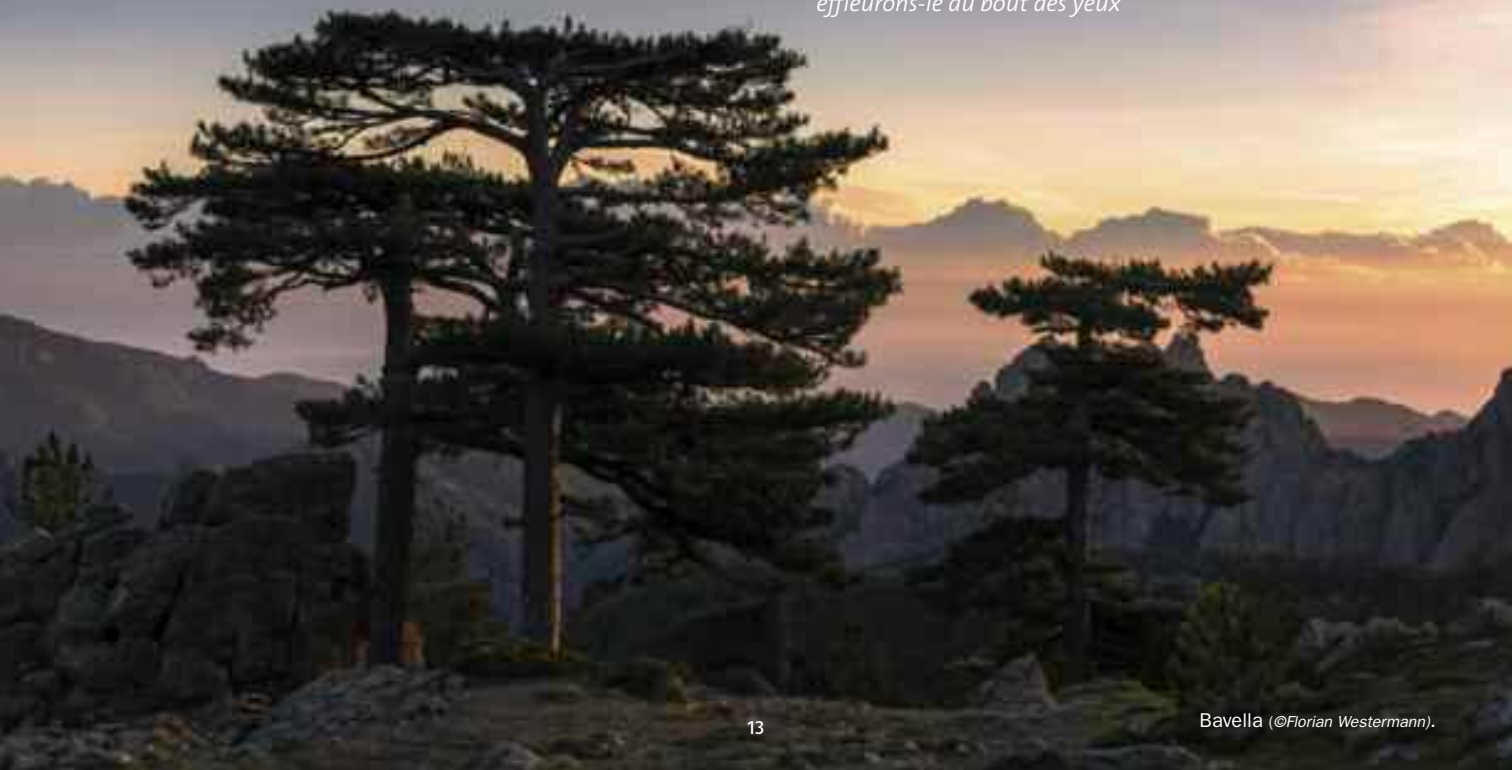
Le mal ? Vouloir tout. Là. Ensemble. Le tout vibrant, foisonnant, chantant à tue-tête, rebondissant, crevant en dégringolant dans la descente, vivant en bas, à nouveau, près du ciel, devenu nuage, redevenu poisson, puis fille sur le sable, puis guerrier sauveur d'empire, forêt à jeunes loups, notre panier plein de noisettes.

Ailleurs, dans « Solstice d'hiver », Marianne Costa met l'accent sur le vide ontologique qui élimine et qui use. Le « disingannu » (désenchantement) frise la violence. Regard meurtri par la contamination du « rien » dont le pouvoir anéantit toute chose. Sur fond de nihilisme envoûté, Marianne Costa martèle son désarroi face à un univers que la poésie semble avoir déserté :

*rien qui soit poésie
dans la poussière collante qui s'envole
rien qui soit poésie
dans la danse froide des feuilles qui résistent à l'hiver
rien*

À cette vision désenchantée du monde et de la création viennent s'opposer, comme un baume apaisant, les poèmes qui tentent d'apprivoiser – par le menu et par l'infiniment modeste – un regain d'espoir. Ainsi du poème d'Isabelle Pellegrini qui écrit :

*Ce qui vient
effleurons-le du bout des yeux*





Couvent San Francesco (©Castifao-joningall).

pas plus

Ou de Marie-Ange Sebasti qui énonce dans « Migrations » :

*Toute saison t'ouvre le chant
de chaque continent*

Quant à l'étrange poème « Si le feu même » d'Annette Luciani, il confie au bercement de sa langue le pouvoir sorcier de prodiguer les contraires :

*Abandonne ton âme au rêve et laisse,
Laisse flamber la neige.*

Alliée du lyrisme et du pouvoir des sens, la nature est une compagne privilégiée des poètes corses. La Méditerranée (et ses fluctuations) est une présence secrète. Qui berce tous les instants de la vie et donne aux paysages ses couleurs nostalgiques :

*Azzurru è mare
s'inghjottenu a to partenza*

*(L'azur et la mer
avaient ton départ)*

confie Patrizia Gattaceca dans « Filari zitelleschi/ Des phrases enfantines ».

Dans « Aujourd'hui », poème de facture épique, Hélène Sanguinetti rend hommage à *Sa royauté* la mer devant qui il n'y a qu'une chose à faire :

*Te taire, bourrique !
Te taire, te terrer, bourrique.*

Invective la poète.

Néanmoins, confrontée au mystère des îles, apparitions/ disparitions, la poète s'interroge :

Muntecristu existe-t-elle ?

Porteuse de récits millénaires, la Méditerranée se mue désormais en mer carnivore. Guidée par le rythme des chants homériques, la plume de Lucia Santucci fait surgir, au creux même des flots rougis du sang des migrants, *le mugissement de la vie*. Quel plus bel hommage consenti à la poésie et aux hommes que celui que nous donne à lire (et peut-être à mettre en musique) la poète d'« Aquarius » ?

Ainsi des voix très variées traversent-elles l'espace poétique insulaire de ce recueil. Des voix aux inflexions personnelles, tout à la fois différentes et semblables. Ancrées dans le berceau naturel de l'île et ouvertes sur le monde d'aujourd'hui, les voix des femmes imbriquent avec conviction l'intime dans l'universel.

Pareille à l'île de Montecristo, sans cesse absorbée par les flots, les brumes, les lumières, sans cesse disparaissant pour mieux ressurgir, la poésie corse se manifeste à intervalles irréguliers de l'autre côté de la mer, sur les rivages autres du « continent ». Il arrive parfois que des lecteurs curieux, revuistes, poètes et éditeurs, lancent un pont vers cet autre qu'est la Corse, cette princesse lointaine. Il arrive que des poètes tentent l'expérience poétique de l'ailleurs. Qu'elles en soient ici remerciées. Car la poésie n'existe vraiment que si elle se frotte et se confronte au regard de l'autre. Des autres. Qu'ils soient d'ici ou qu'ils soient d'ailleurs.

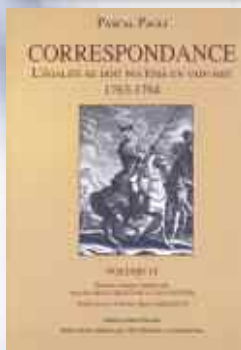
Angèle Paoli est née en 1947 à Bastia et vit dans un village du Cap Corse. Poète et critique, elle anime depuis 2004 la revue numérique de poésie et critique *Terres de femmes* (www.terresdefemmes.com).

Naissance(s) de l'édition en Corse

L'histoire de l'édition en Corse se confond avec les mouvements d'affirmation culturels et les développements technologiques. Dès le XVIII^e siècle, Pasquale Paoli installe la première imprimerie de Corse, au service du tout jeune État, aux fins de publier le journal et les écrits nécessaires au combat contre les Génois (La fameuse *Giustificazione della rivoluzione di Corsica* notamment). Au XIX^e siècle, ce sont les imprimeurs qui font office d'éditeurs et qui publient essais, pamphlets, livrets de poésie, sans que l'on puisse dire que cette production constitue une « édition corse » à proprement parler. L'italien et le français sont les langues de l'expression littéraire, le corse n'a pas encore percé.

Il le fait au XX^e siècle, après ses premiers pas dans les revues. La revue *A Cispra*, en 1914, est la première à revendiquer le vernaculaire comme mode d'expression à part entière, dans la rue mais aussi dans les écrits. Mais la véritable efflorescence a lieu dans l'entre-deux guerres ; alors que les blessures de la Grande guerre sont très fraîches, la question de l'émancipation de l'île, tant politique que culturelle, devient centrale. Les revues qui incarnent les tendances diverses du « corsisme », adversaires résolues, sympathisantes, adhérentes ou jusqu'au-boutistes, sont portées par des intellectuels qui publient livres et recueils, en corse et en français. La langue italienne est devenue anecdotique malgré les efforts du gouvernement fasciste de Mussolini en Italie qui revendiquait la Corse (courant irrédentiste).

L'édition « corse », à cette époque, est aussi portée par quelques maisons continentales qui publient les auteurs de terroir et certains Corses obtiennent même quelques vrais succès de librairie (Lorenzi de Bradi, Pierre Bonardi, etc.).



Ce filon continental se maintient après-guerre et les écrivains corses de renommée sont publiés par les grandes maisons, tels Marie Susini, Angelo Rinaldi, Jean-Noël Pancrazi, et bien d'autres constituant une sorte de tradition d'écriture en exil, qui perdure encore aujourd'hui. Pendant ce temps, l'édition insulaire est pour ainsi dire inexistante.

Il faut attendre le *Riacquistu*, ce mouvement culturel et politique qui s'initie aux temps des décolonisations mondiales et s'inscrit dans un contexte local singulier. Le mouvement est porté par une jeunesse avide d'authenticité, de liberté et de projets concrets en phase avec le territoire. Cela se traduit par une multiplicité d'expériences et d'explorations, notamment dans le domaine de la musique qui explose littéralement, comme un printemps corse.

L'édition suit avec la création des premières maisons strictement insulaires (La Marge, Alain Piazzola, Albiana, Sammarcelli, etc.) entièrement dédiées au projet de fournir les ouvrages qui manquent cruellement à une culture qui désire se ré-enraciner : dictionnaires, outils pédagogiques, textes de créations, mise en valeur du patrimoine, etc.

Cette période dure encore avec l'Association des éditeurs de Corse qui réunit les pionniers et les jeunes pousses de l'édition insulaire. Ensemble, depuis bientôt quarante ans, les éditeurs de Corse ont constitué un ensemble de plusieurs centaines d'ouvrages qui peuvent se targuer de représenter ce qui se fait de mieux en matière de connaissance et de création insulaire et d'être l'un des piliers essentiels de la conservation et de la diffusion de la langue corse.



La Corse et la Bretagne

Alain Piazzola

Président de l'Association des éditeurs de Corse

« Voyages, coffrets magiques, vous ne nous livrez plus vos trésors intacts... » Ainsi s'interrogeait Claude Lévi-Strauss dans *Tristes tropiques*, rappelant combien notre civilisation exubérante a le pouvoir de détruire ce qui a existé durant des siècles.

Il apparaît que, chacune avec sa spécificité, la Bretagne comme la Corse, ou d'autres régions de France, ont à cœur de préserver des traces fortes de leur ensemble culturel. Tout se passe comme si les cultures cherchaient à résister aux effets réducteurs, destructeurs de la standardisation, de l'homogénéisation que porte cette civilisation qu'évoque Lévi-Strauss. Un combat bien inégal, qui ne décourage pourtant pas grand nombre d'entre nous de porter cette parole, ce message d'alerte à travers le livre.

Venir à la rencontre de la Bretagne, c'est instaurer ce dialogue où chacun inscrit son parcours dans une histoire qui passe par la langue. La nôtre, écrite, a été longtemps l'italien, le toscan plus particulièrement, puis le français après 1769... mais on ne peut demander à un peuple de se métamorphoser en un éclair. Les textes publiés l'ont été longtemps encore en italien ou bilingues. Cette langue italienne a peu à peu reculé pour faire place aux écrits en français afin

de répondre à une nouvelle demande des élites dans la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est à ce moment-là que la langue corse sort de son oralité pour peu à peu s'imposer comme langue écrite et toujours parlée. L'insularité a agi comme un mur protecteur et encore de nos jours, elle est très largement en usage chez nous, défendue dans les écrits, à travers la musique, au cœur des métiers, inscrite dans des programmes scolaires et universitaires. Elle est porteuse de cet ensemble culturel et le témoin d'une volonté, d'une conviction que l'on peut sans doute encore vivre sans se fondre dans le moule unique que nous prépare cette civilisation. Elle est message d'alerte, elle est le témoin d'une diversité culturelle qu'il nous faut maintenir. La Corse a dû se construire par de multiples contacts avec la Méditerranée, par adjonction de ces strates dont le paysage porte parfois encore la trace. Elle se nourrit de ces échanges, car nombreux sont ceux qui ont œuvré loin de leur terre, en Italie, en France, en Amérique du sud, tout en conservant la plupart du temps un lien très fort avec leur sol.

Alors, venir à la rencontre de la Bretagne avec ces préoccupations, c'est serrer d'autres mains qui vivent, à leur manière propre, ce long cheminement.

L'Association des éditeurs de Corse

Présentation, activités

Au cours de ses vingt-cinq années d'existence, l'Association des éditeurs de Corse a regroupé jusqu'à dix membres, tout en permettant à tout non adhérent de participer à nos opérations lorsque le contexte s'y prêtait.

Nous avons au départ organisé des opérations sur l'île, la principale étant la Place aux Livres à Ajaccio puis, progressivement, nous avons éprouvé le besoin de susciter de nouvelles rencontres, des échanges, pour faire connaître notre engagement autour du livre et de la lecture, et élargi le champ de nos interventions au pourtour méditerranéen. Notre manifestation la plus structurée a été notre présence au Salon du livre de Paris. La Corse, à travers l'association des éditeurs, a impulsé cette présence, d'abord à la périphérie, sur un stand de petite dimension, avec un mobilier rudimentaire. D'année en année, avec la gestion de cette manifestation transférée à la Collectivité territoriale de Corse, les choses ont pris de l'ampleur. Un stand mieux situé au cœur du salon, un espace fonctionnel, une scénographie originale, ont



contribué à cette réussite. Cette présence a été interrompue ces deux dernières années, mais la reprise semble assurée pour 2018.

Parmi les autres expériences originales, signalons notre présence au Salon du livre insulaire d'Ouessant durant trois années, et nos deux participations au Salon du livre de Montréal.

Si, à travers notre présence, c'est d'abord le livre que nous souhaitons promouvoir, nous ne perdons pas de vue qu'il est en même temps le reflet, le miroir de la Corse qui cherche à construire une identité qui lui est propre. Mais pour chaque opération, nous essayons de conduire une réflexion afin de mieux définir notre engagement, notre positionnement, car participer à un salon à Montréal ne revêt pas la même signification qu'une présence à Paris ou en Bretagne...



*Librairie régionale
& musicale*

TI AR SONERIEN

*Instruments de musique
CD & DVD*



La maison des sonneurs

Breizh hag ar Broioù Keltiek

Pgz / Tél : 02 98 50 82 82

Concarneau . Konk Kerne



Postel / Courriel : ti.ar@sonerien.com

www.sonerien.com



Groupement
Kenstroll

*Sevenadur dishual e Breizh
Les librairies bretonnes indépendantes*



www.kenstroll.org

Lizher ar prizoniad

Ton ha pozioù gant Ghuvanpaulu Poletti
(*Canta u Populu Corsu*, pladenn Libertà, 1976)

Va breur,
Deus foñs an toull-bac'h emañ-te dalc'het ennañ
Kont din da soñjoù,
Kont din da boanioù...

C'hoant 'm eus da ganañ da venezioù glan
Pa ziskenn tarzh-an-deiz warnon,
E-kreiz da oabl, lec'h ma kan ar morganezed,
Ha kement a vouezhioù glan a vouskan ganit.

C'hoant 'm eus da ganañ ez eus ur mab kalonek,
Bremañ er vro estren emañ bac'het,
Gant kement a aked en amzer da zont gloarius
Eo aet leun a feiz d'an aoter sakr.

Diskan

Ro nerzh din evit derc'hel uhel da vanniel
Ha frankiz evit da vro lorc'hus evel-henn.

C'hoant 'm eus da ganañ da fulor ha da entan
Pa c'hwezher menezioù avel ar vro
Hag a zeu da skeiñ ouzh dorioù an toull-bac'h
Ha pa sked tour-tan ar gloar peurbad.

C'hoant 'm eus da ganañ gant peder moger da'm dremmwel
O c'hortoz koulz ar wirionez,
Hag o vont bepred difinvez
Davet ar peoc'h adkavet da viken.

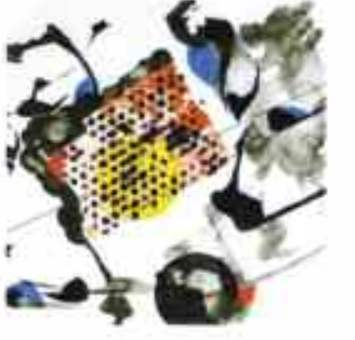
Diskan

Ro nerzh din evit derc'hel uhel da vanniel
Ha frankiz evit da vro lorc'hus evel-henn.

Salud dit, paotr ar strouezh en toull-bac'h,
Pa zeui en-dro vo skubet da c'hlac'har.

Lakaet e brezhoneg gant Yannig Laporte.
Embannet e niverenn 140 Al Lanv.





Spered Gouez / L'esprit sauvage

Viv(r)e l'utopie !

La revue annuelle *Spered Gouez / L'esprit sauvage*, publiée à l'occasion du festival par le Centre culturel breton Egin sous la direction de Marie-Josée Christien, sort son n° 23 sur le thème de l'utopie. Le mot vient d'Utopia, l'île imaginaire abritant une société idéale dans l'œuvre de l'écrivain humaniste Thomas More en 1516. Si l'île invitée par le festival, la Corse, est bien réelle, ses expérimentations s'ouvrent aux utopies, car « toutes les grandes réalisations ont été de grandes utopies au départ », comme l'a récemment déclaré Patrick Chamoiseau, écrivain d'une autre île, la Martinique.

L'éditorial de Marie-Josée Christien rend hommage à « ces passeurs qui passent », à qui la culture et la création artistique doivent beaucoup : Hervé Mesdon, membre très actif de la Maison de la poésie du pays de Morlaix et de la revue Digor, Christiane Tricoit, fondatrice et responsable des éditions *Passage d'encre* installées depuis quelques années à Guern, Patrice Fath, directeur de publication de la revue *Littérales* à Brest et fidèle participant au festival de Carhaix, tous trois décédés cette année.

La revue n'oublie pas le centenaire de la naissance d'Angèle Vannier, « poète, celte et aveugle », injustement oubliée malgré une œuvre et un parcours de premier plan, et consacre sa rubrique « Points de vue » à l'essai poétique *Demeure d'Angèle Vannier* de Nicole Laurent-Catrice, lu par Eve Lerner, Gérard Cléry et Guy Allix.

Jean Bescond publie le premier volet de son étude sur les relations entre Armand Robin et le chanteur Georges Brassens.

Ce numéro donne aussi à découvrir pour sa première publication posthume Annie Cariou, originaire de la baie d'Audierne, dont les écrits ont été découverts par son compagnon après sa mort en 2014.

Le festival est chaque année pour la revue l'occasion de rencontres enrichissantes. Denis Langlois, avocat et écrivain

invité par le festival l'an dernier, est ainsi au sommaire de ce n° 23, de même que la poète Chantal Dupuy-Dunier, rencontrée à la même occasion. De surcroît, la poète corse Angèle Paoli participe à ce numéro.

VIV(R)E L'UTOPIE !

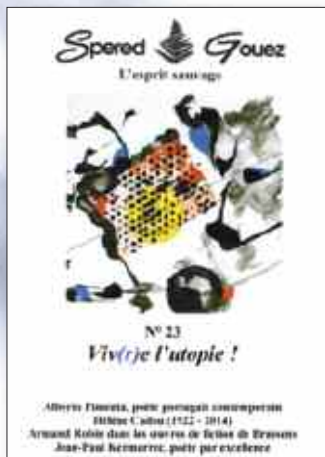
Dans sa présentation, Marie-Josée Christien souligne que « dans cette société figée dans ses inégalités, nous avons plus que jamais besoin d'un horizon d'attente, d'un lieu où la fragilité puisse tenir face à la violence conquérante du monde ». Car « l'utopie n'est pas l'irréel, encore moins l'irréalisable, mais ce qui n'est pas encore advenu ».

Vivre l'utopie, c'est refuser les leurres et mensonges qui nous sont présentés comme incontournables. L'utopie est ici le lieu des valeurs humanistes qui nous relient, un bien public qui cimente les liens et consolide la démocratie.

Pratique

Ce week-end, Spered Gouez reçoit sur son stand quelques-uns de ses chroniqueurs et auteurs qui signent leurs nouveautés : **Guy Allix** pour *Le sang le soir*, prix François-Coppée 2016 (Le nouvel Athanor) et *Maman, j'ai oublié le titre de notre histoire* suivi de *Félix, une voix sans parole* (Les Editions Sauvages, 2016), **Jean Bescond** et quelques ouvrages d'Armand Robin, **Marie-Josée Christien** pour le cahier *Chiendents* n°118 qui lui est consacré, **Gérard Cléry** avec l'ouvrage que les éditions Spered Gouez lui consacrent dans la collection *Parcours* et *Roi nu(!)* (Les Hommes sans Epaules), Prix Angèle-Vannier 2016, et sous réserves **Angèle Paoli** et son anthologie bilingue *Terres de femmes, 12 poètes corses* (éditions des Lisières).

AU SOMMAIRE DU N°23



Les illustrations en couverture et à l'intérieur sont de Michel Le Sage, artiste installé à Quistinic dans le Morbihan.

Escale: Alberto Pimenta, poète portugais contemporain (dossier et entretien par Eve Lerner).

Avis de tempête: carte blanche à Lucien Wasselin, poète et critique, pour un billet d'humeur.

Mémoire: Hélène Cadou (1922-2014), par Ghislaine Lejard.

Points de vue: Demeure d'Angèle Vannier de Nicole Laurent-Catrice.

Coup de cœur de Jean Bescond: Armand Robin dans les œuvres de fiction de Brassens.

Chroniques Sauvages, critiques et notes de lectures des collaborateurs de la revue.

Tamm-Kreiz: Jean-Paul Kermarrec, poète par excellence (dossier de Marie-Josée Christien).

Viv(r)e l'utopie ! 25 auteurs dont 8 pour la première fois dans la revue: Danielle Allain Guesdon, Guy Allix, Louis Bertholom, Jean-Pierre Boulic, Alain Brissiaud, Annie Cariou, Marie-Josée Christien, Karim Cornali, Chantal Couliou, Flora Delalande, Chantal Dupuy-Dunier, Maï Ewen, Mireille Fargier-Caruso, Jean-Marc Gougeon, Valère Kaletka, Alain Lacouchie, Denis Langlois, Jean-Luc Le Cléac'h, Eve Lerner, Marilyse Leroux, Brigitte Maillard, Evelyne Morin, Lydia Padellec, Angèle Paoli et Sydney Simonneau.

Le n° 23 est en vente au prix de 16 €.

NOUVEAU LIVRE DES ÉDITIONS SPERED GOUÉZ : JACQUELINE SAINT-JEAN ENTRE SABLE ET NEIGE COLLECTION PARCOURS

La collection Parcours, créée aux éditions Spered Gouez par Marie-Josée Christien pour repérer et relier des voix actuellement invisibles et dispersées, présente des poètes ou des écrivains ayant un univers singulier, une œuvre forte et marquante ancrée dans notre temps et qui puise aux sources vives de la poésie. Après Gérard Cléry en 2015, le prochain livre de la collection propose de découvrir Jacqueline Saint-Jean, née à Saint-Gelven (22) en centre-Bretagne.



Poète et critique, auteur jeunesse, traduite en anglais, en bulgare et en russe, présente dans de nombreuses anthologies et revues, Jacqueline Saint-Jean évoque avec Marie-Josée Christien son parcours de Bretagne en Occitanie où elle vit depuis 1968, dans les Hautes-Pyrénées où elle a été professeur à l'UFR de Tarbes, mais aussi la place de l'imaginaire et des lieux bretons dans son œuvre, les liens forts qu'elle garde avec sa région, au point qu'elle n'a de cesse de créer des passerelles entre ses deux régions de cœur.

Elle a publié une trentaine d'ouvrages (poésie, livres d'artistes, un roman). Cofondatrice et rédactrice de la revue *Rivaginaires* (1980-2009), membre de la rédaction d'*Encres Vives*, elle est lauréate du Prix Poésie-jeunesse du Ministère de la Jeunesse en 1994 pour *Entre lune et loup* (Hachette jeunesse), du Prix Max-Pol Fouchet pour *Chemins de bord* (Le Castor Astral) en 1999, et du Prix Xavier Grall pour l'ensemble de son œuvre. Ses articles critiques paraissent régulièrement sur *Texture* et dans les revues *Sémaphore* et *Spered Gouez / l'esprit sauvage*. Parmi ses livres : *Table de l'estuaire* (L'Autre Rive), *Lumière de neige* (Sac à mots), *Dans le souffle du rivage* (Tertium éditions, 2015), *Solstice du silence* (Éditions Alcyone, 2017).

Jacqueline Saint-Jean entre sable et neige, présenté par Marie-Josée Christien, entretien, anthologie comprenant des inédits, articles et commentaires d'une quinzaine d'auteurs, repères biobibliographiques, photographies.

ISBN : 978-2-916820-15-6. 2017, 150 pages, prix de vente 13 €.

Programme du festival

(programme détaillé sur le dépliant)

Samedi / Sadorn 28 octobre / a viz Here

- > **11 h - Inauguration** du 28^e Festival du livre en Bretagne par Jean-Guy Talamoni, Président de l'Assemblée de Corse, Président d'honneur du Festival.
- > **14 h - Atelier-conférence : Un moment avec les ogres.**
Jean-Jacques Andréani, auteur de *Corse, l'île des fées* et de *Corse, l'île des ogres* propose de faire connaissance avec cet être si particulier, mais également de découvrir quelques autres personnages du folklore fantastique corse (*stregghi, strigoni, surpatori, fati* – sorcières, sorciers, vampires, fées) et de quelques homologues méditerranéens.
- > **15 h 30 - Présentation du site lexicographique breton devri.bzh** de Martial Ménard. Animé par Herve Bihan.
- > **16 h - Remise des prix.** Priz Langleiz (prix Xavier de Langlais) pour une œuvre en langue bretonne et remis par le Kuzul ar Brezhoneg, Priz danevelloù ti-kêr Karaez-Prix de la nouvelle en langue bretonne de la ville de Carhaix, Prix du roman de la ville de Carhaix.
- > **16 h 30 - Spectacle jeunesse : Belou en ti-feurm.**
Tangi Merrien (conte et chant) et Tangi Le Gall-Carré (accordéon).
An daou geneil a zo youl ganto da reiñ d'ar re yaouank an tu da zizoloeiñ bed ar c'hoariva, ar sonerezh hag ar c'han e brezhoneg. E-kerzh an abadenn e vezo kontet istor Belou, ur paotrig a glask sikour loened ti-feurm e donton.
Un spectacle conté et chanté en langue bretonne pour les enfants. Les deux compères ont pour objectif de sensibiliser les enfants au monde du théâtre, de la musique et du chant en breton. Le spectacle raconte l'histoire de Belou, un jeune garçon qui vole au secours des animaux de la ferme de son tonton.
- > **17 h - Conférence : La Corse à travers l'histoire et ses rapports avec la Méditerranée.** Animé par Antoine Marie-Graziani, professeur à l'Université de la Corse Pascal Paoli et membre honoraire de l'Institut universitaire de France.

Dimanche / Sul 29 octobre / a viz Here

- > **15 h - Débat : Bretagne, Corse, Pays Basque, Alsace, Catalogne... : que voulons-nous pour nos langues ?** Langues de témoignage, langues d'une communauté à l'intérieur de la société ou langues officielles ? Quels moyens politiques pour y parvenir ?
Animé par Christian Guyonvarc'h avec la présence de Jean-Marie Arrighi (Corse), Miquel Gros (Catalogne), Yannick Kerlogot (Bretagne), Pierre Klein (Alsace), Marc Le Fur (Bretagne) et Paul Molac (Bretagne).
- > **16 h 30 - Spectacle jeunesse : Ratata lâh ma c'hazh**
Katell Kloareg (chant) et Fred Boudineau (guitare)
Un abadenn nevez gant a bep seurt kanaouennoù e brezhoneg, kembraeg, saozneg ha galleg.
Un brillant mélange de chansons en gallois, breton, français et anglais.
- > **17 h 30 - Film : Une Vie Violente.** De Thierry de Peretti avec Jean Michelangeli, Henry-Noël Tabary, Cédric Appietto... [payant]

Les anciens présidents(e)s d'honneur du Festival du livre en Bretagne

- 2017 : Jean-Guy Talamoni – La Corse
- 2016 : Aziliz Gouez – 1916 / 2016 : Les influences irlandaises
- 2015 : Martial Ménard – La langue bretonne à la croisée des chemins ?
- 2014 : Yvon Ollivier – Le printemps des « régions » ?
- 2013 : Ville de Donostia / San Sebastián – L'Europe
- 2012 : Jean Bothorel – Le livre et le dessin politique
- 2011 : Nathalie de Broc – Le Pays Basque Nord : Ipparalde
- 2010 : Angèle Jacq – L'écrit en danger !
- 2009 : Hervé Bellec – 20^e édition du Festival
- 2008 : Roger Faligot – Journalistes et écrivains
- 2007 : Erwan Vallerie – Le Pays de Galles
- 2006 : Irène Frain – Le Québec
- 2005 : Patrick Mahé – Le monde celtique
- 2004 : Érik Orsenna – La Bretagne et le monde
- 2003 : Donatien Laurent – Contes et légendes
- 2002 : Jean-Pierre Le Dantec – Politique et littérature
- 2001 : Joseph Martray – La Bretagne
- 2000 : Patrick Poivre-d'Arvor – L'Écosse
- 1999 : Jean-François Josselin – La littérature est un voyage
- 1998 : Jean Failler – Le Pays de Galles
- 1997 : Dodik Jegou – L'Alsace
- 1996 : Hervé Jaouen – L'Irlande
- 1995 : Hommage à Pierre-Jakez Hélias – Le conte
- 1994 : Jean-François Coatmeur – Le roman policier
- 1993 : Ivona Martin – Les femmes en littérature
- 1992 : Ronan Huon
- 1991 : Pêr Denez – Nature et littérature
- 1990 : Youenn Gwernig

ESPACE JEUNESSE KORN AR VUGALE

Salle le « Klub » Espace Glenmor



Coin lecture (albums, BD, livres, marionnettes, pour les enfants et leurs parents), animations, ateliers (voir programme)

NOUVEAUTÉ



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

2 PLACE DE LA GARE • 29270 CARHAIX
TÉL : 02 98 93 00 70 • WWW.BRASSERIE-COREFF.COM



ASSURANCES GOURIOU

53, avenue du Général de Gaulle - 29270 CARHAIX
e.mail : agence.gouriou@axa.fr

Tél. 02 98 93 12 95

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

AUTO - MOTO - HABITATION - SANTÉ ET PRÉVOYANCE - ÉPARGNE ET PLACEMENTS
BANQUE ET CRÉDITS - ASSURANCES LOISIRS ET SERVICES - PROTECTION JURIDIQUE
MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE - RESPONSABILITÉ CIVILE

DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS ET SERVICES AXA

réinventons / notre métier



n° orias 07014013



**Ouest-France, partenaire
du Festival du livre en Bretagne**



Ouest-France Carhaix

**Suivez et
commentez
l'actu de votre ville**

[www.facebook.com/
OuestFranceCarhaix](http://www.facebook.com/OuestFranceCarhaix)

**ouest
france**



Marie Le Gall

Prix du roman de la ville de Karaez 2017
pour *Mon étrange sœur*

Dans la suite de *La peine du menuisier* (Prix Bretagne 2010), Marie Le Gall reprend son roman familial avec *Mon étrange sœur*. Cette fois, la figure paternelle s'efface. Celle de la mère ne s'impose pas, trop irrationnelle, mal en prise avec la réalité niée ou travestie. La grand-mère est un ancrage réel, mais extérieurement trop lisse pour s'y amarrer fermement. Face à la narratrice reste donc celle qu'elle nomme la/ma « Sœur » et qui ne cessera d'envahir tout et tous.

La narratrice est née dix-neuf ans après la Sœur. « Ma ! », s'exclament les commères brestoises. Comment est-ce « possib' » ? Car la grande elle est..., elle n'est pas... Bref, pour le voisinage elle est la « dingo », qui ne fait rien ou presque comme les autres, même qu'« on se demande pourquoi ils (les parents) ne l'enferment pas ! ». Par défaut d'établissement adéquat, peut-être. Parce que tous l'aiment cette « étrange » petite fille, fille et Sœur. Pourtant celle-ci leur en fait voir de toutes les couleurs entre ses crises violentes qu'on ne dompte qu'en l'attachant, ses crises d'amour qui étouffent et secouent, au sens physique concret, tout son entourage et surtout la petite sœur, la narratrice. Et pour couronner le tout, il y a ses coups de folie. Elle voudrait tant se marier la Sœur qu'avec la petite, elle s'invente un mariage mimé jusqu'à l'église du bourg où la famille passe ses vacances. Scène grandiose, comique en apparence, puissamment tragique. Car cette Sœur dont on ne saura jamais quel mal précis la frappe, souffre dans sa conscience et dans sa chair. Le roman de Marie Le Gall n'est pas un roman sur le handicap. Il est un roman sur l'humain, notre nature profonde qui a peu à voir avec le seul état physique ou mental.

« Mon étrange Sœur » qui ne manque pas de trouver étranges ces autres prétendus normaux normalisés subit son destin dans un monde réel que Marie Le Gall restitue avec brio, dans une géographie précise – Brest, Dirinon –, dans une société rendue charnelle par ses mœurs et son langage qui mélange breton et français, par la restitution de l'odeur des champs et des grèves. Par le regard critique sur toute une société – la nôtre – qui se débarrasse de ce, de ceux qui la gênent : étrange, étranger. Et Marie Le Gall de nous poser l'éternelle question : qui sommes-nous ?

Yannick PELLETIER



Marie Le Gall, *Mon étrange sœur*
Grasset, 216 p, 18 €